

priés aux besoins des marchés ; et lorsque ceux-ci seront en grande demande, les prix de vente seront plus élevés.

Syndicat central des agriculteurs du Canada

Afin de faire apprécier davantage l'établissement de ce syndicat dans notre pays, M. le comte G. des Etangs, ancien secrétaire de section de la " Société des agriculteurs de France, " profitant de la nombreuse réunion des agriculteurs du comté de Kamouraska, à Saint-Paschal, a donné des détails très intéressants sur l'établissement des syndicats agricoles qui ont donné satisfaction aux agriculteurs en France.

Il est surpris de ce que dans notre pays les associations agricoles ne soient pas en plus grand nombre et que l'on ait songé que tout récemment à établir des syndicats agricoles. Rien ne saurait autoriser les cultivateurs à se tenir dans l'isolement, tandis que les hommes appartenant aux autres professions ou métiers ont recours aux associations pour mieux protéger et promouvoir leurs propres intérêts.

La nature de votre travail, MM. les cultivateurs, doit vous porter non-seulement à vous estimer les plus heureux des hommes, ceux qui doivent être tenus en plus grande estime et plus haute considération ; mais, à l'instar des autres professions, vous devez vous grouper en associations. Soyez persuadés qu'en cela vous aurez l'appui des hommes de bien qui apprécient l'agriculture comme étant le premier des arts.

Votre profession de cultivateur, personne ne l'ignore, est d'institution divine, et vous devez grandement vous réjouir d'y être associés, puisque par là vous êtes l'instrument direct de Dieu dans l'œuvre de la végétation des plantes. Vous êtes aussi l'homme de la Providence comme vous devez être celui des bons conseils, de la parfaite harmonie et de la bonne entente qui doit exister entre vous. Chez vous il ne doit pas y avoir de procès ; fuyez-les, car ils feraient votre ruine.

Depuis quelques années, nous n'entendons parler que de grèves parmi les employés d'usines, de chemins de fer, etc., qui privent de nombreuses familles de ce qui est nécessaire à leur subsistance. Chez le cultivateur, il n'y a pas de grèves, car le travail est la chose qui manque le moins ; abondance de travail fournira sans cesse abondance de produits alimentaires, et de meilleure qualité, au cultivateur qui

exploitera avec intelligence la ferme qu'il possède : la seule grève qu'il pourrait y avoir serait entre lui et ses champs qu'il laisserait à l'abandon par le manque d'une bonne culture ; dans ce cas, il en serait seul l'auteur et le seul à blâmer : ce dernier serait partisan des grèves quand même.

Les grèves si déplorables aux populations des villes où elles sont si fréquentes, ne sauraient venir de cultivateurs ayant le souci du travail qui leur est échu et qui savent le mettre à contribution non-seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour l'avantage des populations qui n'ont pas l'heureux privilège de cultiver la terre.

Malheureusement si les cultivateurs se mettaient en grève avec la terre qu'ils ont en partage en lui refusant le travail nécessaire à la production d'abondantes récoltes, ce serait la désolation des familles : partout la misère et en peu de temps la destruction même des villes.

Les cultivateurs, en se groupant en associations non-seulement prennent les moyens de se protéger eux-mêmes, mais ils assurent aussi aux villes des produits de toutes sortes à meilleur marché. Pour cela, les cultivateurs doivent améliorer leur système actuel de culture, afin d'obtenir d'abondantes récoltes et diminuer par là le coût des récoltes de toutes sortes et en améliorer la qualité tout en contribuant à en augmenter la quantité et cela au plus bas prix possible. Une nouvelle association récemment introduite dans le pays sous le titre de " Syndicat des agriculteurs, " pourrait efficacement aider à réaliser cet état de choses.

En France, avant 1886, il n'y avait pas de syndicats des cultivateurs. Aujourd'hui, il y a au-delà de 80,000 syndicats affiliés à un syndicat central composé de 800,000 membres. Semblables associations seraient également utiles ici comme en France et pour plusieurs raisons.

Avant la formation de ces différents syndicats en France, il fallait avoir recours à l'étranger pour obtenir grand nombre de choses dont actuellement nous avons doublé la production, et cela par l'intermédiaire des syndicats agricoles. Si les syndicats continuaient à se former dans la même proportion, la même chose que nous importions hier, nous l'exporterions aujourd'hui.

Il me sera peut-être donné de vous entretenir plus longuement à l'occasion de ces associations qui doivent tout particulièrement intéresser les cultivateurs. Pour aujourd'hui il m'est possible que de vous